



## **Pour le réemploi et la titularisation de toutes et tous les précaires le mercredi 5 juin 2013 MOBILISONS-NOUS !**

Le mercredi 5 juin, les organisations syndicales Action et démocratie, CNT-SSEC et SUD éducation-Solidaires appellent tous les collègues non-titulaires, titulaires, enseignants, non enseignants à se mobiliser collectivement et à se rassembler devant le rectorat de Lille. Une délégation demandera à être reçue ce jour pour évoquer auprès du recteur les conditions de travail alarmantes des personnels non-titulaires et peser sur les renouvellements de ces derniers.

Dans l'Éducation nationale et plus largement dans la fonction publique, même si le gouvernement a changé, le nombre de précaires ne cesse d'augmenter encore et encore .

***Derrière les discours qui nous disent qu'il faut « refonder l'école », en ce qui concerne l'emploi les chiffres sont sans équivoque : plus de 170 000 agents non-titulaires travaillent au sein de l'Éducation nationale, ce qui en fait, de loin, le premier employeur de précaires***

Plus de 70 000 agents contractuels et vacataires (enseignant-e-s/administratifs) qui enchaînent au fil des années les contrats de travail au mépris du code du travail. Plus de 55 000 contrats aidés (CUI), embauchés pour 6 ou 10 mois puis remerciés sans avoir pu bénéficier de la moindre formation pourtant prévue par la loi.

Plus de 50 000 Assistant-e-s d'éducation (AED) travaillant à temps partiels. Nous ne pouvons-nous contenter de l'actuelle loi prétendant résorber la précarité : la loi Sauvadet du 12 mars 2012 : une loi qui exclut de fait la plupart des contractuel-le-s de l'Éducation nationale : assistant-e-s d'éducation, auxiliaires de vie scolaire, assistant-e-s pédagogiques..., une loi qui ne concerne en réalité que 17 % de ces non- titulaires et seulement ceux en poste au 31 mars 2011!

Les conditions d'exercice et de rémunération de ces personnels, qu'ils/elles soient en remplacement ou dès la rentrée sur des postes vacants du fait de la pénurie de personnels titulaires, n'ont cessé de se dégrader.

***Arrêt du recrutement de travailleurs précaires! À travail égal, salaire égal et statut égal !***

Par ailleurs, les derniers projets ministériels ne se privent pas de créer de nouveaux précaires :

- 500 assistant-e-s de prévention et sécurité (APS) pour des contrats de moins d'un an dans les cadres d'emploi des assistant-e-s d'éducation ;
- 18 000 « emplois d'avenir professeurs » (6 000 par an) en CUI-CAE d'un an renouvelable trois fois ;

Le statut de fonctionnaire titulaire doit être la norme de l'emploi dans la Fonction Publique (Article 3 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, dite Loi Le Pors) .

***Toute cette précarité fragilise le service public, toute cette précarité engendre souffrance et pauvreté,  
toute cette  
précarité doit cesser !***

Mobilisons-nous,

**CE MERCREDI 5 JUIN  
DEVANT LE RECTORAT DE LILLE,  
À 16H30**

**POUR RÉCLAMER LE RÉEMPLOI ET LA TITULARISATION DE  
TOUS LES PERSONNELS NON- TITULAIRES**